



Berchem-Sainte-Agathe, le 8 mars 2016

Mesdames, Messieurs les Conseillers
communaux

**Cabinet du
Bourgmestre**

Votre corresp. :
Sébastien GYSEN
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@1082berchem.irisnet.be

Réf. xxx /2016

Objet : Conseil communal du 25.02.2016 – Réponse écrite à l'interpellation de Monsieur Vincent LURQUIN, Conseiller communal, concernant les enfants réfugiés dans les établissements scolaires de Berchem-Sainte-Agathe

Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Au sujet du dispositif DASPA, un contact a été pris avec les établissements scolaires bruxellois où ce dispositif était déjà en place. L'Athénée Royal Bruxelles 2, section fondamentale, disposait du nombre de place suffisante pour accueillir tous les enfants (10) dans les conditions pour le primaire et 6 enfants de maternelle. Cette situation a permis aux enfants de se retrouver assis en classe dès le lendemain de leur demande.

Au cours des semaines qui ont suivi, 3 enfants ont été accueillis, dont 1 aux Glycines, 1 aux Lilas et 1 à Openveld en fonction de places qui se libéraient.

Par ailleurs, un enfant, qui avait déjà été scolarisé en Flandre a été inscrit dans l'enseignement communal néerlandophone.

Pour le secondaire francophone: 8 sont inscrits à l'Institut Pierre Paulus (St-Gilles), aux Eperonniers (Bruxelles) et à La Providence (Anderlecht). Pour le secondaire néerlandophone: 2 sont inscrits à Sint-Guido (Anderlecht).

Pour le secondaire, tout comme pour le primaire, des dispositifs spécifique pour des primo arrivants sont mis en place dans un certain nombre d'établissement. A noter que dans le primaire comme le secondaire, avant de pouvoir inscrire l'enfant dans une classe pour primo arrivant, l'établissement scolaire doit avoir une place libre dans la classe correspondant à l'âge de l'enfant.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
Le Secrétaire communal,

Philippe ROSSIGNOL

Le Bourgmestre,

Joël RIGUELLE